



PROCES VERBAL DU COMITE DE QUARTIER DE MARCENAT DU VENDREDI 18/02/2022 A 19H

Le Comité de quartier de Marcenat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Carlos GARCIA -TAMARIT .

Etaient présents : Charles DARNAY ,Michel MOULIN, Joseph MESONERO, Martine MAGNIN, Christine VACHERON, Carlos GARCIA-TAMARIT, Jeanne CHANET-GARCIA , Brigitte LALOUPE Laurent THEVENOT maire , Bruno DARCILLON représentant la mairie

Etaient absents et excusés : Gwénola DUBOURG, Jean-Claude DA COSTA Marielle CLAVILIER, Anthony OLLIER et J-Cyrille ETOURNEAUD (réfèrent).

Carlos GARCIA -TAMARIT, après avoir procédé à l'appel des membres, constate le quorum atteint, ouvre la séance du Comité de quartier et désigne Christine VACHERON et Martine MAGNIN aux fonctions de secrétaires de séance.

1. Adoption du Procès-verbal de la réunion du 21 Janvier 2022

Le président de séance demande alors l'approbation du P.V. du 21/01/2022 aux membres présents. Le P.V. est approuvé unanimement sans modification.

2. Retours de la mairie sur le PV du 21/01/2022

Le réfèrent reprend les points suivants :

a) Installation de radars pédagogiques et écluses

Un radar pédagogique mobile sera mis en service à la fin des travaux. Pour optimiser son efficacité, les périodes entre chaque installation seront plus fréquentes que précédemment.

Suite à l'échange de la mairie avec le CD63, la mairie nous informe que le CD63 va faire un plateau afin de ralentir la vitesse des voitures à l'endroit où se trouve actuellement le dos d'âne qui a été endommagé par les travaux.

Ensuite le comité de quartier confirme à la mairie la proposition initiale qui consiste à réaliser une écluse à l'entrée de Marcenat (en venant de de Paugnat) ce qui permettra de délimiter clairement le passage de la route départementale à la commune.

b) Stationnement sur les trottoirs

On confirme notre demande des panneaux d'interdiction de stationnement sur le trottoir. Ils seront à installer aux entrées du village.

c) Interdiction ou régularisation du passage des camions

La mairie a demandé l'interdiction du passage des camions transportant des matières dangereuses au CD 63.

d) Priorités à droite

La question de leur rétablissement sera réétudiée à la fin des travaux et une consultation auprès des habitants du village sera réalisée par la mairie.

3 . Thème de l'environnement

a) Dégoudronnage du chemin 43

A la place du dégoudronnage impossible car trop onéreux, la mairie propose de faire installer des obstacles (genre rigoles) dissuasives dans l'emprunt de cette voie.

b) Création d'un parking à proximité de l'école.

Une négociation foncière est en cours pour l'acquisition d'une ou deux parcelles à proximité de l'école pour faire un parking. Ce dernier serait utilisé par les parents pour déposer leurs enfants à l'école ainsi qu'aux randonneurs et vététistes.

Pour répondre aux besoins en stationnement, les emplacements situés en face du four à l'entrée de la rue de la liberté seront matérialisés au sol pour permettre d'avoir 3 places.

c) Démolition des vestiaires près du stade

Cette démolition est prévue. Le lieu pour construire un nouveau local devra être étudié : au lieu et place des vestiaires actuels ou à l'endroit du futur parking à proximité l'école.

d) Proposition de faire une journée propre

La matinée du 20 mars de 8h30 à 12h a été retenue . Des affiches seront mises vers l'école, les deux fours et dans deux commerces de Pagnat . Des flyers seront distribués aux enfants de l'école et les enseignants seront sollicités pour les sensibiliser. Le comité de quartier de Moulet sera aussi informé et invité à participer.

INFORMATIONS :

La date de la prochaine réunion est fixée au 18/03/2022 à 19h.

L'ordre du jour sera précisé ultérieurement.

La séance est levée à 20h40

